

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 08 NOVEMBRE 2016 à 20 H

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, Mme KONATÉ Catherine, M. POTET Patrick, Mme BLONDEAU Isabelle, M. CARRASCO José, Mme MORVAN Suzanne, M. BONNETON André, Mme CUZY Bernadette, M. COPPIN Franck, Mme FRETE Thérèse, M. BELLOT Patrice, M. LERICHE Bruno, Mme PARENT Gaëlle, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme CARVALHO Michèle, Mme BERGER-PIOT Martine, M. KLEIN Daniel, Mme PIENS Antonella, M. KARAYANOGLOU Roger, M. CATRY Bruno.

Excusés : Mme VILCHEZ Corinne, M. JULIEN Jérémy Mme LISOWSKI Thérèse.

Pouvoirs : Mme VILCHEZ Corinne à Mme BLONDEAU, M. JULIEN Jérémy à Mme BALITOUT Hélène, Mme LISOWSKI Thérèse à M. LETOFFE Jean-Guy.

Absent : M. POLUS Luc.

Secrétaire de séance : M. KARAYANOGLOU Roger.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à formuler ses remarques éventuelles sur le procès-verbal du conseil du 23 septembre dernier. Aucune remarque n'étant relevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Décision prise en vertu des délégations données à M. le Maire par le Conseil Municipal en date du 07/04/2014 :

N° DIA	Propriétaire	Parcelle concernée	Superficie
2016-107	Monsieur LOIRE	AD 115	418 m ²
2016-108	Monsieur NUNES	AH 171	735 m ²

1 – ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : M. LETOFFE

1 – Trophée de la Ville - demande de proposition :

Comme chaque année, et depuis 1990, la Commune souhaite récompenser l'association qui aura en son sens le plus contribué au développement de la vie associative par son allant, son organisation ... Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de réfléchir à une proposition pour le prochain conseil ; le palmarès des années précédentes étant :

1989 : La Résonnante	1998 : La Boule Ferrée	2007 : Club Aéromodélisme
1990 : Club Léo Lagrange	1999 : Amicale de la Gréerie	2008 : U.S.R. Football
1991 : Cyclos du Saussoy	2000 : Tennis de table	2009 : Club Aikido Bujin Kan
1992 : USR Football	2001 : Club de Pétanque	2010 : Club Badminton
1993 : Club Zamattio	2002 : Sté Chasse Dreslincourt	2011 : Club Volley Ball
1994 : USR Volley Ball	2003 : Restos du Coeur	2012 : Club Gym Tonic
1995 : Comité des Cheveux Blancs	2004 : Club de Judo	2013 : Club QI GONG ZEN
1996 : Club Karaté Shotokan	2005 : Club de tennis	2014 : RIBECOURT Escalade et Montagne
1997 : Diabolo Flip Fléchettes	2006 : Club de boxe française	2015 : ass Palettes et Pinceaux

2 – Projet de périmètre du SAGE Oise Moyenne – Avis du Conseil Municipal – Délib n° 2016-143 :

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) fixe les objectifs généraux et les dispositions afin de satisfaire au principe de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, de la préservation des milieux aquatiques et de la protection du patrimoine piscicole.

Il permet de créer un projet global, issu d'une vision collective de l'eau, adapté à la ressource. C'est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique et non seulement des communes riveraines à un cours d'eau.

Le SAGE comporte un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD - avec lequel les décisions administratives dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles) ainsi qu'un règlement opposable.

Il est établi par une Commission Locale de l'Eau (CLE) et est approuvé par le préfet ainsi que son périmètre.

Le projet de périmètre de ce futur document étant arrêté par le préfet, il convient de donner l'avis du Conseil Municipal.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

II - FINANCES / EMPLOI

Rapporteur : MME BALITOUT

3 – Prime annuelle du personnel communal - Délib n° 2016-144 :

La prime annuelle attribuée au personnel communal pour un emploi à temps complet était de 791,21€ en 2016. En application de la législation, elle ne bénéficie plus, depuis 1998, d'un pourcentage annuel d'augmentation. Il est proposé de la renouveler pour l'année 2017.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

4 - Indemnités forfaitaires pour élections - Délib n° 2016-145 :

A l'occasion de consultations électorales, il est fait appel à deux agents non admis au bénéfice d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires. L'assemblée peut, à défaut de compensation horaire, allouer aux intéressés une indemnité forfaitaire complémentaire.

La collectivité choisit la valeur de l'Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS) applicable (par un coefficient de 1 à 8) sur la base de l'IFTS des attachés (IFTS 2ème catégorie à ce jour : 1 078,72 €).

Le coefficient appliqué en 2014 était 1,70.

En maintenant ce coefficient, le crédit global affecté aux IFTS pour les élections de 2017 pourrait être fixé à : 1 078,72 € : 12 x coefficient 1,70 x 2 agents = 305,62 € pour une base de 9 heures.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

5 - Indemnités de gardiennage - église - Délib n° 2016-146 :

Le montant de l'indemnité allouée aux préposés du gardiennage des églises communales est revalorisé tous les ans par circulaire. Néanmoins, comme l'année passée, il a été décidé pour cette année le maintien du montant fixé l'année précédente.

Le plafond indemnitaire applicable pour l'année 2016 est ainsi fixé à 474,22 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte.

VOTE = 1 Abstention, 24 voix POUR

6 – Recensement 2017 - création d'emploi d'agents recenseurs - Délib n° 2016-147 :

La Commune figure dans la liste des communes devant réaliser l'enquête de recensement en 2017.

Elle percevra une dotation forfaitaire de l'Etat de 7 463 €.

Les bases de ce calcul sont assises sur les résultats du recensement de 2012.

La Commune aura, pour les opérations de recensement, un interlocuteur privilégié à la direction régionale de l'INSEE.

Une formation de deux journées sera dispensée au coordonnateur communal et aux agents recenseurs par la direction régionale de l'INSEE.

Les 7 agents seront recrutés en qualité de non titulaires.

Il est proposé de :

- Créer les 7 postes d'agents recenseurs (5 pour Ribécourt et 2 Dreslincourt),
- Fixer la rémunération de ces personnels forfaitairement à 3,65 € par logement et 16,65 € par journée de formation.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

7 – Admission en non-valeur – Délib n° 2016-148 :

Pour les titres mentionnés ci-dessous, la Trésorerie de Ribécourt-Dreslincourt s'est chargée d'organiser les poursuites à l'encontre des débiteurs. Ces titres demeurent toujours impayés.

Il est proposé l'admission en non-valeur des titres de recettes suivants :

N° Titres / Année	Objet	Montant	Motif invoqué
249 / 2013	Location salle	12.40 €	Montant inférieur au seuil de poursuite
680 / 2015	Garderie Multi-accueil	264.81 €	Poursuite infructueuse redevable insolvable
16 / 2015	Restauration municipale	22.75 €	Montant inférieur au seuil de poursuite
332 / 2014	Restauration municipale	233.57 €	Poursuite infructueuse redevable insolvable

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

8 - Subvention réserve parlementaire – TBI (tableaux interactifs) écoles communales – Délib n° 2016-149 :

La Commune a la possibilité de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire sénatoriale comme suit :

Descriptif du projet	Montant HT	Part de la subvention	Part de la commune
4 vidéoprojecteurs interactifs 3 ordinateurs portables 1 vidéo projecteur 1 imprimante 4 tableaux blancs	13 014,93 €	10 000,00 €	3 014,93 €
		Soit 76,83 %	Soit 23,17 %

Les crédits seront prévus au budget 2017.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

9- Participation de la CC2V aux frais de fonctionnement de la salle L. Paul – Délib n° 2016-150 :

La Communauté de Commune des Deux Vallées participe aux frais de fonctionnement de la salle L. Paul. Pour l'année 2015, ces frais se montent à 139 008 €.

La participation de la Communauté de Communes des Deux Vallées pour l'année civile 2015 au titre de la mise à disposition de la Salle Laurent PAUL au Collège de Marly est de :

139 008 € X 33 H		
-----	- 6 285,75 €	= 52 525 €
78 H		

Compte-tenu du titre de recette de 40 762 € émis sur l'exercice 2015 à titre d'acompte, le solde de 11 763 € devra être recouvré.

Au titre de 2016, un acompte de 80 %, soit 42 020€ devra être recouvré.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

10 - Salon du livre - convention avec un intervenant – Délib n° 2016-151 :

Pour l'organisation du Salon du Livre de la Jeunesse qui se déroulera du 24 au 26 novembre 2016, il est proposé de signer une convention avec l'intervenant suivant :

Monsieur Didier MELIQUE, professeur d'arts plastiques, animera le 26 novembre un atelier d'illustration « tout public ».

Rémunération : 435 € brut + les repas

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

11 - Attribution marché "service d'abonnement et de communication de la téléphonie fixe" – Délib n° 2016-152 :

Suite à l'avis d'appel public à concurrence envoyé à la publication le 29 Août 2016, quatre offres sont parvenues. La décision de la commission MAPA du Jeudi 03 Novembre 2016 a décidé de retenir l'offre la plus économiquement avantageuse et d'attribuer le marché à la Société COMPLETEL de Lyon pour un montant de 46 000 € H.T pour 3 ans.

Le Conseil municipal doit autoriser le Maire à signer toutes les pièces du marché, et lui donner délégation pour prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant ses avenants, le cas échéant, lorsque les crédits seront inscrits au budget.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

III – AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : MME KONATE

12 - ALSH Périscolaire - bilan rentrée :

123 enfants inscrits : 45 enfants de maternelle et 78 enfants de primaire.

Matin : 19 enfants en moyenne et Soir : 53 enfants en moyenne.

A noter une augmentation importante des enfants de moins de 6 ans fréquentant le service périscolaire le soir : 21 enfants en moyenne (de 18 à 23 enfants par soir).

- **Matin** : Activités calmes (coloriages, jeux de société avec l'équipe) ou activités manuelles, suivies de l'accompagnement des enfants dans leurs écoles. A pied pour l'école Hubert Michel avec 1 ou 2 animatrices et en transport communal pour l'école Jean Hochet et Aristide Briand.

- **Soir** : A l'arrivée des enfants, passage au vestiaire puis WC, suivi du goûter.

Une activité manuelle est proposée et faite avec chaque groupe si l'enfant le souhaite. Sinon, des jeux (extérieurs/intérieurs) ou des activités « projet d'animation » pour tous sont proposés. Les enfants qui souhaitent et demandent à faire leurs devoirs, les font dans une salle spécifique, accompagnés d'un animateur.

Le nombre d'enfants moyen présents en septembre 2016 est supérieur à 2015.

L'effectif du soir est moins important les vendredis, par rapport aux autres jours de la semaine.

Certains parents ont inscrit leur enfant mais n'utilisent pas ou très peu le service.

13 - ALSH Juillet - bilan vacances et programme Toussaint :

184 Enfants ont fréquenté l'ALSH de Ribécourt-Dreslincourt du **mercredi 06 au vendredi 29 juillet 2016.**

53 enfants de moins de 6 ans

131 enfants de plus de 6 ans

Soit une augmentation de 14 enfants inscrits par rapport à juillet 2015.

Les enfants ont été divisés en 5 groupes : 3/4 ans, 5 ans, 6/7 ans, 8/9 ans et 10/12 ans. Le thème du centre était : **Hollywood... cinéma et stars !**

- **Séjour au FUTUROSCOPE (remplace le séjour en Belgique)**

20 enfants âgés de 10/12 ans et 3 animateurs ont participé au séjour de 3 jours/2 nuits du 25 au 27 juillet 2016.

Les enfants ont voyagé en train de la gare de Compiègne à la gare du Futuroscope (avec un changement à Paris : métro).

Les enfants ont dormi à l'hôtel du Futuroscope. Le petit-déjeuner a été pris à la cafétéria de l'hôtel. Le déjeuner s'est déroulé dans un restaurant fast food dans le parc, et le dîner dans un autre restaurant du parc. **Activités réalisées** : toutes les attractions et spectacles au sein du Futuroscope, et spectacle nocturne à 22h. 3 jours inoubliables pour les enfants.

- **Nouveauté : camping du Lac / Axoplage - Monampteuil**

37 enfants de Ribécourt-Dreslincourt ont participé au camping 3 jours/2 nuits, organisé au camping du Lac / Axoplage à Monampteuil, du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2016. Un camping à proximité d'Axoplage qui propose diverses activités intéressantes et aussi originales. Le camping est propre et bien situé.

Prestataire de restauration API : Pour la première fois, avec API, nous avons testé lors du camping des 6/7 ans et 8/9 ans, la livraison sur place des plats du midi et du soir. En effet, API nous a prêté un four afin de réchauffer les plats, avec une très simple utilisation.

- **Cinéma Plein air**

La maison de quartier et l'ALSH ont proposé aux enfants et parents de la ville de Ribécourt-Dreslincourt, un cinéma en plein air, avec écran géant gonflable, sur le stade de foot René Martin.

Les enfants, parents et même grands parents, ont pu regarder le film d'animation «JURASSIC WORD», projeté par le cinéma Paradisio de Noyon. Chacun pouvait apporter des couvertures pour s'y installer dessus, ou tout simplement visionner le film sur des bancs.

Environ 200 personnes ont participé à cette séance de cinéma. L'organisation était très bonne.

- **Fête de l'été**

Il y a eu encore une nette augmentation au niveau de la fréquentation cette année : environ 500 enfants présents lors de cette journée.

Les structures gonflables et le Bubble Bump (nouveau) étaient très appréciés des petits et des grands. Des jeux de raquettes (badminton, tennis de table), des jeux de boules, du tir à l'arc ont été installés.

- **Kermesse**

Pour clore la fin du centre, 2 animatrices ont préparé une Kermesse à l'intention des enfants et parents. Plus d'une centaine de personnes y ont participé. Ils ont pu profiter des nombreux stands, du stand photos et du buffet installé avec boissons et petits fours.

Tous les participants sont repartis avec soit des lots, soit des photos des enfants prises durant l'été. En effet, un système de points était mis en place, et plus les personnes marquaient de points, plus les lots étaient importants. Cette kermesse a engendré beaucoup de félicitations des parents.

Pour les vacances de la **Toussaint, l'ALSH du 20 au 28/10/2016**, le programme a été sur le thème « Je voyage... un jour, un transport » avec piscine, Musée de l'Air et de l'espace, vélo parc d'Isle Saint Quentin, animation sur la pollution Marine, Karting Speed Park, diverses autres activités.

14 - Maison de quartier - Bilan de Juillet – Projets :

44 enfants ont été inscrits : 25 enfants de 6/10 ans, 19 enfants de 11/17 ans et 17 adultes

12 familles résidentes du Tierval et 18 familles résidant dans les autres secteurs de la ville.

Les Animations, Sorties et Initiations:

- Jeux et ateliers divers (créatifs, pâtisserie...)
- Journée à la Base Nautique de Longueil Sainte Marie
- Séance Cinéma au MAJESTIC de Jaux
- Mini Golf et Slide Nautic à Verberie
- Journée Axoplage
- Journée Initiation Joutes à Longueil Annel
- **Sorties familiales** : Parc des Félines de Saint léger en Bray et à Longueil-Annel sur le Bateau Croisière l'Escapade
- **Camping itinérant à Vélo** : les jeunes motivés par deux animateurs ont parcouru 156 kms en 4 jours. **Nuitées** sous tente en camping ou en salle municipale. Les jeunes étaient en **autonomie** pour la préparation des repas et la logistique montage et démontage du campement. **Des activités** au programme de ces 3 journées : Axoplage, Visite de la ville de Coucy le Château et grand repas du 13 juillet suivi d'un méchoui et d'une soirée dansante, jeux, balades et baignades. Forts de cette expérience très valorisante car difficile physiquement et moralement ils peuvent être fiers de n'avoir jamais arrêté d'avancer !
- **Séjour au gîte de France Gaudissard de Fouquénies du 18 au 21 juillet** : 22 participants. Au programme : animations, vie quotidienne (repas...), club de Voile avec paddle, catamaran, canoë, kayak, pédalo, voile, base nautique pour la baignade et les jeux de plage (volley, château gonflable, minigolf...) VTT pour les balades et les Parcours. Mais aussi des veillées : jeux, barbecue et rallye chocolat et une veillée avec Restaurant et jeux au bord de l'eau.
- **Séance de Cinéma en Plein Air** : «Jurassic Word» : Peu de participants.
- **Journée Fête de l'été** : Structures Gonflables, Bubble BUM (16 bulles), expos photos, Triporteur à eau, glaces....

Actions en cours et à venir :

- **L'aide aux devoirs**
- **Animation intergénérationnelle** dans le cadre de la semaine Bleue avec les aînés de Ribécourt-Dreslincourt jeux de Société et Goûter.
- **Les vacances de la Toussaint.**
- **Action pour la Semaine du Goût.**
- **Spectacle de Noël** offert à la population le vendredi 16 décembre au Centre Yves Montand, par la compagnie La Boussole «Roll, mon monde à moi».
- **Marché de Noël** : Stand kit SOS cookies, muffins et Riz au lait, ainsi que des éprouvettes gourmandes, confectionnés par les jeunes de la structure, les bénéfices récoltés seront reversés à une association.
- Premier Travail pour la semaine à Thème de Mars.
- **Programmation TAP** : la session est lancée avec des activités sportives artistiques et culturelles au programme.

Conclusion :

Les sorties extérieures en journée complètes plaisent beaucoup et permettent à de nombreux jeunes de se sentir réellement en vacances.

Deux séjours, l'un itinérant, l'autre en dur ont été très appréciés des jeunes et ont permis à certains de «partir» en vacances. Nous souhaitons reconduire ce type de Séjour et Mini-Séjour avec implication des jeunes pour l'été 2017.

15 - Garderie multiaccueil « Les P'tites canailles » - Bilan de la rentrée :

20 enfants sont inscrits en contrat de garde REGULIER (15 places mais tous ne viennent pas tous les jours...) 11 familles de la Commune (il y a 2 familles concernées par la garde de leurs 2 enfants)

7 enfants inscrits en Fiche de réservation mensuelle viennent une journée par semaine - garde occasionnelle quand même.

5 enfants inscrits en fréquentation occasionnelle (garde ponctuelle à l'heure) accueillis en fonction des disponibilités du service (absences des réguliers ou autres)

Malgré la liste d'attente, où il y a beaucoup de demandes de communes extérieures. Le règlement de fonctionnement privilégie les demandes des familles de la Commune.

Les repas sont fournis par la Société API 1^{er} pas. 3 sortes de texture de repas sont proposés : morceaux, moulinés, mixés. En moyenne 17 repas sont servis par jour et autant de goûters. Le goûter est donné aussi aux enfants venant occasionnellement

Les couches sont achetées chez INTERMARCHE (marque Pommette) livrées chaque mois à la garderie, les bouteilles d'eau également. Le lait maternisé est fourni par les familles, les produits de soin aussi.

IV - AFFAIRES SCOLAIRES**Rapporteur : M. CARRASCO****16 - Effectifs rentrée 2016 :**

Ecole H. Michel (directrice : Mme Dutoit) : 129 élèves

Ecole A. Briand (directeur : M. Wagino) : 174 élèves

Ecole J. Hochet (directrice : Mme Othmani) : 92 élèves
 Lycée Professionnel A. Rimbaud (Proviseur : Mme Bourgain) : 440 élèves
 Collège de Marly (Principale : Mme Grandjean) : 474 élèves
 Lycée Professionnel Horticole (Proviseur : M. Marquet, directrice CFA : Mme Fabre) : 132
 apprentis jeunes, 29 apprentis adultes et 149 élèves
 Impro (Directrice : Mme Demoulin) : 33 élèves

17 - Créneaux piscine, sports et bibliothèque :

Les différents créneaux sont consultables en Mairie sur simple demande.

18 - Distribution de lait dans les écoles :

Chaque année a lieu la distribution de lait dans les écoles.

La Société DISTRILAIT a répondu à la demande de prix, c'est la seule proposition :

Désignation des produits	DISTRILAIT
	P.U H.T
LAIT ENTIER nature 20 Cl x 24	0,232
LAIT UHT ½ écrémé x 6	0,650
LAIT UHT 20 CL CHOCO x 24	0,286
LAIT FRAISE 20 cl x 24	0,286
FROMAGE blanc 20 % 100 G X 48	1,99
PETIT FRIPON (KIRI) 20 g X 80	0,175
KIRI CREME 70 % 20g X 80	0,225
BOURSIN nature 16 G x 30	0,184
KIRI CREME 20 g x80	0,175
VACHE QUI RIT CARRE 17.5 G x 80	0,156
YAOURT nature DANONE X 48	0,139

Les prix des produits sont bloqués jusqu'au 31.12.2016.

Le lait choco et fraise sont les produits les plus demandés par les écoles. Le fournisseur de l'année 2015/2016 était DISTRILAIT.

FRANCE AGRIMER ne verse plus de subvention sur les produits les plus demandés. La subvention sur les autres produits étant inférieure à 100 € elle n'est pas versée.

19 - Spectacle de NOEL offert par la municipalité :

- **Cinéma de fin d'année - devis transport :**

Les enfants des classes primaires iront au cinéma « Paradisio » à NOYON le **Mardi 13 Décembre**.
 Tarif **4 €** par enfant.

Deux devis de transport sont parvenus, il est nécessaire d'avoir 4 cars + le car du transport municipal.

1^{er} devis : LES COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS pour 4 cars à 169 € par véhicule soit 676 €
 2^{ème} devis : CHARLOT AUTOCARS pour 5 cars 705 €

La commission a retenu les transports C.A.P. qui fournit les cars nécessaires au transport des enfants : 70 places chacun.

Deux films ont été retenus par la commission et proposés aux écoles : « Julius et le Père NOEL » et « les Trolls »

- **Spectacle des maternelles :**

Les enfants de maternelles auront un spectacle organisé le **Mercredi 14 décembre** au matin avec la compagnie ALCALY. Le spectacle présenté à la salle Maurice BATICLE est "Tout conte fées"- coût 900 euros.

20 - Bilan remise fournitures scolaires CC2V :

Les fournitures scolaires offertes par la CC2V à l'attention du collège de Marly et de Thourotte ont été distribuées le vendredi 28 août en Mairie. **169** colis ont été distribués et **5** sur THOUROTTE.

Monsieur CARRASCO remercie toutes les personnes qui ont participé à la distribution.

V - CULTURE/JEUNESSE

Rapporteur : MME MORVAN

21 - Convention avec le Lycée horticole – salon du livre – Délib n° 2016-153 :

Le Lycée de l'Horticulture et du paysage de Ribécourt-Dreslincourt propose de réaliser une construction de structures végétalisées à l'aide de palettes de récupération afin de décorer le centre Yves Montand à l'occasion du Salon du Livre de Jeunesse qui se déroulera du 24 au 26 Novembre.

La réalisation du chantier se fera du 22 au 23 Novembre 2016 par des jeunes de CAP 2^{ème} année et un de leur professeur.

Il convient donc d'autoriser le Maire à signer pour cela, une convention avec le lycée.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

VI – URBANISME

Rapporteur : M. BONNETON

22 - Régularisation implantation transformateur électrique - parcelles AD 84 – 85 – Délib n° 2016-154 :

Suite au bornage du terrain cadastré AD 84, il a été constaté une erreur d'implantation du transformateur électrique qui logiquement se situe sur la parcelle AD 85.

Il convient donc de régulariser cette situation et d'autoriser le Maire à lancer la procédure de régularisation concernant l'implantation du transformateur électrique.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

23 - Expropriation pour réalisation de la future Maison médicale parcelle AD 303 – Délib n° 2016-155 :

Dans le cadre du projet de réalisation d'une maison médicale sur la parcelle AD 509 idéalement située Zac de la Grérie, et acquise de façon amiable par la Commune à cet effet, la parcelle cadastrée AD 303 (joutant la parcelle AD 509) constituée d'un terrain de 906 m² sur lequel aucun bâtiment n'est aujourd'hui implanté serait idéalement située pour la création d'un parking au vu du projet. La Commune a souhaité une négociation à l'amiable avec le propriétaire qui n'a pas donné suite aux courriers. Par conséquent, il est proposé d'engager une procédure d'expropriation par Déclaration d'Utilité Publique pour l'acquisition de ce terrain afin de concrétiser le projet.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

24 - Cession parcelles ZB 6 – 7 - 32 – 33 – 34 – 48 et 50 à la SARL de l'Orme – Délib n° 2016-156 :

Lors du Conseil Municipal du 6 mai 2011, les parcelles ZB 6-7-32-33-34-48 et 50 avaient été cédées à un acquéreur qui aujourd'hui ne désire plus ces parcelles.

La SARL de L'ORME, société au capital de 1 000 €, dont le siège est situé 28 avenue de Messine 75008 PARIS, souhaiterait se porter acquéreur à son tour de ces parcelles d'une superficie de 4556m², au même prix, soit 104 788 euros TVA sur marge comprise. Ce prix est fixé sous réserve de confirmation de la nouvelle demande d'estimation faite auprès des services de France Domaines.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

25 - Rétrocession à la commune des futures V.R.D du projet de lotissement – Délib n° 2016-157 :

Le projet d'aménagement d'une zone d'activités et commerciale présenté par la SARL de l'ORME devant être réalisé sur le territoire de la Commune de Ribécourt-Dreslincourt sur un terrain sis lieu-dit « l'Orme à Leu » d'une contenance de 52 140 m² soit 3 lots, il convient de prévoir la rétrocession de l'ensemble des Voies et Réseaux Divers à la Commune, après vérification de conformité de l'ensemble des réseaux et voiries.

VOTE = 25 voix POUR (unanimité)

VII – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour épuisé et aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 21H40.